



PLAN LOCAL D'URBANISME

15 DOCUMENT GRAPHIQUE ANNEXE

Echelle 1 / 5000

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal de MONDELANGE en date du 25 octobre 2017
reconduisant le DPU et le DPU renforcé
Le Maire
Rémy SADOCCO

Cachet de la Mairie et signature du Maire :



Approuvé le : 13/12/2007

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :
	10/12/2012	
	25/10/2017	

Source : fond cadastral

Légende :

- Découpage en zone avec indication du type de zone
- Périmètre du Droit de Préemption Urbain instauré par DCM le 10 décembre 2012 (zones U et AU) et reconduit par DCM le 25 octobre 2017
- Périmètre du Droit de Préemption Urbain renforcé instauré par DCM le 22 octobre 2014 (zones U et AU) et reconduit par DCM le 25 octobre 2017
- Couloir de bruit
- Limite communale

